

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

N° 247

RÉQUINY INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE ET ASSOCIATIVE



S



A NOTER

Cérémonie des vœux

DIMANCHE 8 JANVIER À 11 H
SALLE MULTIFONCTIONS

Nous allons clôturer cette année 2022 qui est passée bien vite. Une année avec malheureusement une actualité internationale et nationale difficile. La guerre en Ukraine, la flambée des prix, la sécheresse avec ses incendies et problème d'eau, la crise sanitaire, posent questions. Face à la tragédie humaine vécue par la population Ukrainienne, nos problèmes sont peu de choses. Et le plus important pour retrouver une stabilité passera par la paix. C'est le vœu le plus important qu'on puisse émettre.

A notre échelle communale, la municipalité comme les entreprises et toute la population est touchée de plein fouet par le contexte économique avec des coûts en très forte augmentation. Je pense plus particulièrement aux énergies mais aussi à l'alimentation. Pour maîtriser les coûts en énergie, des mesures ont déjà été prises (températures raisonnées dans les locaux publics, diminution des horaires de l'éclairage public le soir). Ces mesures ont été bien comprises par l'ensemble des utilisateurs.

Notre capacité de résilience tant sur ce sujet que sur d'autres, nous confortent et nous donnent de l'espoir. Cela s'est vu aussi lors de la réunion publique de novembre où plusieurs sujets ont été abordés avec la volonté de trouver des solutions avec vous.

Je reprendrai d'ailleurs certains points lors de la cérémonie des vœux qui pourra enfin avoir lieu après 3 années de coupures le dimanche 8 janvier à 11 heures à la salle multifonctions. Cérémonie à laquelle vous êtes toutes et tous invités.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille.



Jean-Luc LE TARNEC

AVIS DE LA MAIRIE

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2006 sont invités à se présenter en Mairie.



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 26 décembre.



 **MORBIHAN**
**POUR TOUT SAVOIR SUR
 VOS DROITS, LES AIDES ET LES
 DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT**

MORBIHAN.FR

LE HANDICAP	LA CULTURE
LA PERTE D'AUTONOMIE	LE SPORT
L'ENFANCE ET LA FAMILLE	L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
L'INSERTION (RSA) ET L'EMPLOI	L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
L'ÉDUCATION	L'ENVIRONNEMENT
LES BOURSES JEUNES	LES ROUTES

**POUR
 CONTACTER
 VOS ÉLUS
 du canton
 de Grand-champ**

Dominique LE MEUR : dominique.lemeur@morbihan.fr
 Pierre GUÉCAN : pierre.guegan@morbihan.fr
 Collaboratrice: Isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

 departementdumorbihan

MAIRIE
02.97.38.66.11
MAIRIE@REGUINY.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI
 14 H - 16 H
MARDI, JEUDI ET VENDREDI
 8 H 30 - 12 H 30 ET 14 H - 16 H
MERCREDI
 8 H 30 - 12 H 30
SAMEDI
 8 H 30 - 12 H 00

**PERMANENCES DU MAIRE
 ET DES ADJOINTS :
 SUR RENDEZ-VOUS.**

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
 SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
 LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
 10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
 TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
 HORAIRES D'OUVERTURE
 DU LUNDI AU VENDREDI
 DE 9 H À 12 H

DÉPART DU COURRIER
 TOUS LES JOURS À 15 H
 LE SAMEDI À 11 H 30
 TÉL. 02 97.07.10.64

**PARUTION DU PROCHAIN
 BULLETIN MUNICIPAL
 FIN FÉVRIER 2023**



DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 19/10 - SCI La Belle Aurore, M. Paul DUCLOS, 26 Bis Rue de la Belle Aurore, installation de panneaux photovoltaïques.
- 17/11 - Jean-Elie LE CROM, 8 La Chataigneraie, rénovation d'une maison existante, rénovation du toit et des menuiseries.
- 26/11 - EARL l'Œuf de Colany, Le Clos de Ferrand, installation d'un générateur photovoltaïque sur mât.
- 06/12 - EDF ENR, 11 Chemin de Kerbellec, installation d'un générateur photovoltaïque sur un pan de toiture.
- 15/12 - Stéphane FANEN, 31 Rue Lavoisier, isolation par l'extérieur.
- 15/12 - Philippe CARADEC, 21 Rue des Moulins, clôture.
- 15/12 - Laurent LE MEUR, 1 Bis Rue Saint Marc, construction d'une pergola bioclimatique.
- 16/12 - Didier LE BOT, 8 Rue Lamennais, construction d'une clôture.
- 17/12 - Alain MOISAN, 12 Rue du Général de Gaulle, transformation d'une annexe en garage - création d'un accès.



PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 03/11 - Nicolas HEURTEBIS, 26 Allée des tulipes "Résidence Le Clos Neuf", construction d'une habitation avec garage accolé.
- 05/11 - Maïwenn LE DEVEDEC et Joris LE BOT, 10 Coëtdelé, aménagement des combles, pose de fenêtres de toit et construction d'une terrasse.
- 26/11 - Nathan DEMAGEAUX et Marie LE MARTELOT, 32 Allée des Hortensias "Résidence Le Clos Neuf", construction d'une habitation comprenant un garage accolé.
- 13/12 - Maxime ROBICHET et Amélie LAUNAY, 25 Bis Village Résidence du lac, construction d'une maison individuelle.
- 21/12 - Killian JOANNIC et Océane NOWAK, 22 Rue Duguesclin, construction d'une habitation
- 21/12 - Thierry JOUAN, 39 Allée des Camélias "Résidence Le Clos Neuf", construction d'une maison d'habitation de plain-pied

PERMIS DE DÉMOLIR DÉLIVRÉ

- 15/12 - Didier LE BOT, 8 Rue Lamennais, démolition totale d'un mur de clôture.

NAISSANCES

22/10 - Candice MONTIÈGE, 2 Lallemand

10/11 - Lenny LE CALLONNEC, 3 Le Clos du Verger



ETAT CIVIL



DÉCÈS

10/12 - Gabriel ALLIOUX, 83 ans, 3 Lezhuern

DÉCÈS EXTERIEURS

- Eliane LAMOUR née le 12 octobre 1936 à Régigny est décédée à Pontivy le 15 novembre 2022
- Paul LAUNAY né le 7 novembre 1934 à Régigny est décédé à Noyal-Pontivy le 29 novembre 2022
- Elise LORCY née le 21 août 1921 à Régigny est décédée à Plumelin le 29 novembre 2022
- Eugène LAUDRIN né le 23 mai 1938 à Régigny est décédé à Lorient le 3 décembre 1922





CONSEILS MUNICIPAUX

EXTRAIT DU 20 SEPTEMBRE 2022

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Thomas BONNIN, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Jean GUILLO, Jean-Michel LETELLIER, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER

Absents excusés représentés : Lydia GUEHENNEUX pouvoir à Laëtitia DANO, Karine BULEON pouvoir à Jean-Luc LE TARNEC

Absente excusée : Sandra ROBERT

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 17

Secrétaire de séance : Jean GUILLO

PROJET PIZZAS A EMPORTER

M. Fabien RADENAC présente son projet de vente de pizzas à emporter dans le local communal anciennement tabac presse.

Des travaux d'aménagements seront réalisés par F. Radenac, notamment l'installation d'une hotte à cartouches charbon. La puissance électrique sera à changer pour passer en triphasé. Une demande sera faite auprès d'Enedis. L'ouverture est prévue début 2023.

PETITES VILLES DE DEMAIN

M. Gwénolé TOUTAIN, chef de projet, présente à l'assemblée le programme « Petites villes de demain ».

« Petites villes de demain » est un programme d'action conçu sur 6 ans afin de redynamiser les petites villes.

Deux communes sont lauréates sur le territoire de Pontivy Communauté : Rohan et Réguiñy.

Ce programme se décompose en deux phases : phase de diagnostic jusqu'en novembre 2023 et une phase opérationnelle jusqu'en 2026.

Après avoir identifié les atouts et fragilités de la commune, il en ressort les enjeux suivants :

- Redynamisation du cœur de bourg
- Transition énergétique
- Renforcement de l'attractivité, le lien social et le rayonnement culturel.

Le 1er comité de projet se réunira le 29 septembre pour valider les enjeux et les besoins en ingénierie.

Concernant les besoins en ingénierie, une étude pré-opérationnelle de programmation urbaine pourra être co-financée par la Banque des Territoires.

TRANSACTIONS DE TERRAINS

Monsieur le Maire présente les demandes d'acquisition des terrains suivants au lotissement « Résidence le Clos Neuf » :

- M. JOUAN Thierry – Lot n°39 d'une contenance de 562 m²,
- SCI Juscas – Lot n°7 d'une contenance de 518 m²,
- Mme LE BRETON Laurence – Lot n°41 d'une contenance de 656 m².

Le Conseil Municipal approuve.

PERSONNEL COMMUNAL : AVANCEMENT DE GRADE

Mme Séverine KERSUZAN peut prétendre à un avancement au grade.

Suite à l'avis favorable du comité technique départemental du Centre de Gestion en date du 21 juin 2022, le Conseil Municipal approuve l'avancement de Mme KERSUZAN au grade d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 1er octobre 2022.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA FONTAINE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Départemental propose une nouvelle aide exceptionnelle pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Le montant maximum de cette aide est de 50 000 € par commune sur la base d'une dépense éligible plafonnée à 62 500€ Hors Taxes.

Les travaux de voirie et les projets d'aménagements de centre-bourg sont éligibles à ce soutien.

La commune déposera un dossier au titre des travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine.

Monsieur le Maire expose la réflexion menée par les services de Pontivy Communauté autour des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) publics du territoire. Un état des lieux et les échanges avec ces différents services ont fait émerger des enjeux importants autour de la nécessité de maintenir ces services qui jouent un rôle essentiel pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ainsi, il a semblé cohérent d'envisager le regroupement de ces services à une échelle intercommunale afin de faciliter leur maintien et leur développement.

Le conseil communautaire de Pontivy Communauté lors de sa séance du 21 juin 2022 a autorisé la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) à compter du 1er janvier 2023.
Le CIAS assurera la mise en œuvre des politiques et actions sociales définies d'intérêt communautaire.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU 25 OCTOBRE 2022

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Karine BULEON, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, David MICHARD, Sophie PETRO, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Laëtitia DANO pouvoir à Lydia GUEHENNEUX, Thomas BONNIN pouvoir à Jean-Luc LE TARNEC.

Absents excusés : Corentin PEDRO, Wilfried POTEL.

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 14 Votants : 16

Secrétaire de séance : Lydia GUEHENNEUX

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

L'adjudant-chef LE STRAT de la communauté de brigades de Josselin, présente le dispositif de participation citoyenne.

Ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants et à les rendre acteurs de la prévention sur la commune.

Il encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante et à informer la gendarmerie de tous événements suspects.

Les principaux objectifs de cette démarche sont :

- Etablir un lien entre les habitants, les élus et la gendarmerie,
- Accroître la réactivité des forces de l'ordre,
- Renforcer la tranquillité au sein du territoire et générer des solidarités de voisinages.

Des référents citoyens sont choisis par le Maire, sur la base du volontariat, pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

En cas d'engagement de la commune dans ce dispositif, un protocole est signé avec le Préfet, le Procureur de la République et la gendarmerie.

Après échanges, le Conseil Municipal est favorable à la poursuite de la démarche et invite les services de la gendarmerie à venir présenter ce dispositif lors de la réunion publique du 19 novembre.

ENQUÊTE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Monsieur le Maire présente le projet d'enquête sur la revitalisation du centre-bourg élaboré par M. Gwénohé TOUTAIN, chef de projet.

Cette enquête sera diffusée à la population en version papier et déposée sur le site internet de la commune. Une communication sera effectuée sur les différents réseaux ainsi que lors de la réunion publique.



Envie de devenir référent citoyen
sur le dispositif de la
participation citoyenne.

C'est simple : proposez votre
candidature à la mairie.

Il convient de définir le montant du loyer de M. Fabien RADENAC, futur gérant de la pizzeria qui occupera le local communal, anciennement tabac presse, Place de l'Eglise.

Il est proposé de louer ce local au prix de 400 € HT à compter du 1er février 2023.

Le Conseil Municipal donne son accord.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Contrat de fourniture électricité

Le contrat de fourniture d'électricité du restaurant scolaire a été renouvelé pour 14 mois à compter du 1er novembre 2022.

La commune a adhéré au groupement de commandes coordonné par Morbihan Energies pour la fourniture d'électricité de l'ensemble des sites communaux qui prendra effet au 1er janvier 2024.

Par ailleurs, Monsieur le Maire attire l'attention de l'assemblée sur l'augmentation des coûts de l'énergie.

Monsieur le Maire propose également de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Programmation du chauffage des bâtiments communaux à 19° maximum,
- Diminution des horaires d'éclairage public : arrêt à 21 h le soir.

Récupération eau de pluie

Des récupérateurs d'eau de pluie seront installés au service technique et une réflexion sera menée pour une installation au terrain de football.



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU 21 NOVEMBRE 2022

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Jean-Michel LETELLIER, Thomas BONNIN, Laëtitia DANO, Didier GALERNE, Jean GUILLO, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY.

Absents excusés représentés : Lydia GUEHENNEUX pouvoir à Laëtitia DANO, Emmanuelle TENIER pouvoir à Sophie CAILLERE.

Absente excusée : Karine BULEON

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 17

Secrétaire de séance : Sandra ROBERT

MORBIHAN ÉNERGIES : MODIFICATION DES STATUS

Suite à la dernière modification des statuts de Morbihan Energies en 2019, plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre ont adhéré au syndicat départemental d'énergies du Morbihan.

Il convient donc de modifier l'annexe n°1 des statuts afin d'actualiser la liste de ses membres.

Par délibération n°2022-53 du 20 septembre 2022, le comité syndical de Morbihan Energies a approuvé cette modification. Pour que celle-ci soit effective, les conseils municipaux doivent se prononcer sur cette modification.

Le Conseil Municipal approuve cette modification des statuts.

DEMANDE DE SUBVENTION - ROBOT TONTE

La commune pourrait prétendre à une aide régionale à hauteur de 40 % d'un montant subventionnable maximum de 10000 € Hors Taxes.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à constituer le dossier de demande de subvention.

SUBVENTION 2022 - NOUVELLE ASSOCIATION

L'association « Rendez-vous n'importe où » nouvellement créée sollicite une subvention.

Les membres de cette association étant domiciliés à Réguiny et Pleugriffet, il est décidé de verser le même montant que la commune de Pleugriffet soit 100 €.

Le Conseil Municipal approuve.

BAIL RELAIS ANTENNE MOBILE BOUYGUES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une convention a été rédigée par Bouygues Telecom, stipulant que la commune donne en location à Bouygues Telecom un emplacement sur la parcelle cadastrée AB n°101 afin d'y installer, exploiter et maintenir une antenne relais mobile.

Une redevance de 3 000 € net sera versée annuellement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

TARIFS 2023 - SALLE MULTIFONCTIONS**Salle multifonctions**

	Association Réguintoise		Particulier Réguinty	Association ou Particulier Extérieur
Salle 1 *				
Manifestion associative avec billetterie (lotos, bals, fest-noz, théâtre, spectacle...) ou opération commerciale.	100,00 €	Gratuité une fois par an		
Manifestation associative à but non lucratif : réunion, assemblée générale, congrès, exposition, spectacle ou manifestation culturelle	Gratuit			
Repas (forfait une journée)			190,00 €	380,00 €
Repas (forfait deux journées)			280,00 €	560,00 €
Vin d'honneur	Gratuit		70,00 €	140,00 €
Utilisation vaisselle	Gratuit		0,30 €	0,60 €
Chauffage du 15/10 au 15/04, en plus de la location	70,00 €	Gratuité une fois par an	70,00 €	140,00 €
Caution	400,00 €		400,00 €	400,00 €
Salle 2 *				
Vin d'honneur ou réunion	Gratuit		70,00 €	140,00 €
Caution	100,00 €		100,00 €	100,00 €

ZOOM SUR LES TRAVAUX**AMÉNAGEMENTS RUE DE LA FONTAINE**

Rue de la Fontaine

◀ Giratoire Fontaine Berth

Enrobé Rue de la Fontaine ▶



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

ANIMATIONS TOUSSAINT

Mercredi 2 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes organisait une boum sur le thème d'halloween. Déguisée, c'est près d'une centaine de jeunes qui s'est déplacée pour profiter de l'animation de Soline et Laureen.

Les jeunes élus se sont répartis au sein de l'organisation pour tenir les entrées, le stand de bonbons ou le bar à jus de fruits.

Fort de cette réussite qui était une première pour nos jeunes élus, une nouvelle édition sera programmée l'an prochain.



Photos boum des jeunes



COLLECTE AU PROFIT DU BLEUET DE FRANCE

Le Conseil Municipal des Jeunes de Régigny a pour la première fois participé à la collecte nationale du Bleuet de France au cours des cérémonies de Régigny mais aussi celle de Radenac.

Le Bleuet de France soutient au plus près de leurs besoins les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme.

Pourquoi le Bleuet ?

Le bleuet est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons. Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille. Le bleuet est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, seule note colorée dans un paysage dévasté avec le coquelicot. Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.



COMMÉMORATION
DU
11 NOVEMBRE 1918



CALENDRIER DES FÊTES 2023

PAGE 9



JANVIER

- 08 - Vœux de la Municipalité
- 10 - Réunion mensuelle Amicale des anciens
- 14 - Assemblée générale du Comité des fêtes
- 20 - Assemblée générale Sociétale
- 27 - Assemblée générale Club des Cyclos

MARS

- 03 - Plats à emporter St Clair Basket
- 11 - Plats à emporter ACCA
- 11 - Nettoyage des bords de route
- 14 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 17 - Réunion mensuelle Sociétale
- 18 - Loto APEL
- 19 - Commémoration

MAI

- 04 - Don du sang
- 08 - Commémoration
- 09 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 7 ou 14 - Concours de pêche ACCA
- 14 - Vide grenier Amicale des Anciens
- 19 - Réunion mensuelle Sociétale
- 21 - Trophée Centre Morbihan
- 27 - Concert Conservatoire et et AB Studio

JUILLET

- 01 - Fête de la musique
- 02 - Loto Amicale des Anciens
- 04 - Don du sang
- 22 - Concours de palets St Clair Football
- 22 - Braderie Bon Larron
- 23 - Braderie Bon Larron

SEPTEMBRE

- 01 ou 02 - Forum des associations
- 02 ou 03 - Randonnée gourmande St Clair Basket
- 12 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 15 - Réunion mensuelle Sociétale

NOVEMBRE

- 04 - Raclette St Clair Football
- 11 - Salon du livre
- 11 - Commémoration
- 14 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 17 - Réunion mensuelle Sociétale
- 18 - Marché de Noël Asso. Le Bon Larron

FEVRIER

- 02- Vente Chandeleur de l'Amicale Laïque
- 14- Assemblée générale Amicale des anciens
- 17- Réunion mensuelle Sociétale
- 19- Grand Loto Amicale des anciens

AVRIL

- 01 - Braderie Bon Larron
- 02 - Braderie Bon Larron
- 02 - Randonnée OGEC - Ecole Sacré Coeur
- 11 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 14 - Vente Amicale Laïque
- 16 - Vide Grenier association Ohana
- 20 - Loto Cantonal Amicale des Anciens
- 21 - Réunion mensuelle Sociétale

JUIN

- 02 - Représentation théâtrale AB Studio
- 03 - Sortie Club Cyclos
- 10 - Jambon à l'os comité des Fêtes et Amicale des pompiers
- 10 - Rassemblement qualification Mini Buggy
- 11 - Rassemblement qualification Mini Buggy
- 13 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 15 - Réunion mensuelle Sociétale
- 17 - Kermesse de l'école publique
- 25 - Kermesse de l'école privée

AOÛT

- 20 au 24
ou 21 au 25 - Stage musique AB Studio

OCTOBRE

- 01 - Grand loto Amicale des Anciens
- 07 - Foulées Réguinoises Comité des Fêtes
- 10 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 19 - Jambon à l'os Amicale laïque
- 20 - Jambon à l'os Amicale laïque
- 22 - Foire d'automne ou vide grenier
- 27 - Réunion mensuelle Sociétale

DECEMBRE

- 06 - Don du sang
- 08 - Arbre de Noël Ecole du Sacré Cœur
- 09 - Sainte Barbe Amicale des Pompiers
- 12 - Réunion mensuelle Amicale des Anciens
- 15 - Arbre de Noël Amicale Laïque
- 16 - Arbre de Noël Amicale des pompiers
- 22 - Réunion mensuelle Sociétale



Ce calendrier est donné à titre d'information et n'engage ni la municipalité, ni l'organisateur en cas d'annulation.



RÉSULTATS CONCOURS MAISONS FLEURIES 2022

Aménagement de parc : Hors concours Jocelyne et Dominique PERSONNAZ

Jardin paysager : Hors concours Joseph et Noëlla BLANDEL

1er Ex-aequo : Nadia LE JALLÉ et Josiane SÉVENO

2ème : Henri DANO

3ème : Gilbert LE CALLONNEC

4ème : Joseph LE TARNEC

5ème : Daniel LE MAUX

6ème : Simone LE DOUARIN

7ème : Gratien MORICE

Le Jardin des fleurs :

1er Ex-aequo : Nicole LOHÉ et Pierrette SÉNÉ

2ème : Isabelle JOSSO

3ème : Cathy GUIHO

Décor floral espace jardin :

1er : Ambroise LE MÉTAYER

2ème : Marie-Thérèse BRAUD

Façades et balcons : Hors concours Angèle LE CORVIC

1er Ex-aequo : René BIHOUÉE

2ème : Edouard LOUESDON



SOLIHA avec
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

BRETAGNE

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover nos habitats

Des subventions pour mon logement

MORBIHAN



SOLIHA Bretagne est une association à vocation sociale qui œuvre chaque jour pour l'amélioration et l'adaptation de l'habitat.

SOLIHA Bretagne est partenaire du Département du Morbihan, via un programme d'intérêt général pour le maintien à domicile. Pour votre projet :

- Après vérification de votre situation et de vos ressources
- Une ergothérapeute se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un audit et vous préconiser des travaux adaptés à votre situation et à votre logement.
- Nous réalisons ensuite les demandes de subventions (ANAH, Département, caisses de retraite, aides locales des collectivités...) et vous accompagnons jusqu'au versement des subventions.

« Mieux vous loger c'est notre mission »

Pour vos travaux d'adaptation du logement ou de rénovation énergétique, vous pouvez nous contacter au

02 56 69 00 16 ou sur solihb-bretagne.fr

Antenne de Vannes : 8, Avenue Edgar Degas

La Commune de Réguiny travaille en étroite collaboration avec la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan (FDGDON56).

Aussi, grâce au précieux travail bénévole des piégeurs de la commune, il en ressort un bilan très positif pour l'année 2022.

En effet, il a été capturé 240 ragondins.

Pour rappel, cette espèce qui se reproduit très vite cause de nombreux dégâts, bien souvent aux cultures mais aussi aux berges en les creusant. Ces rongeurs participent à l'envasement des cours d'eau par l'évacuation du déblai des terriers creusés.

Mais la FDGDON56 a aussi dans son champ d'action la destruction des nids de frelons asiatiques. Et c'est ainsi, qu'il en a été détruit 70 cette année.

Un grand merci à nos piégeurs communaux pour leur investissement.



CRÉATION D'UN COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Les communes de Pleugriffet, Lantillac, Radenac et Réguiny se regroupent à chaque commémoration pour honorer la mémoire des Morts pour la France, ainsi que des victimes militaires et civiles.

Aussi, en partenariat avec les représentants des associations des anciens combattants de ses 4 communes, un comité local du Souvenir Français est en train de voir le jour.

Porté pour le moment par les correspondants défense des communes respectives, chacun va pouvoir prendre part à ce comité.

En effet, il n'est pas nécessaire d'être un ancien militaire ou un ancien combattant, ce comité est ouvert à toute la population y compris aux autres communes.

Une réunion d'information s'est tenue le samedi 10 décembre en présence du Délégué Général du Souvenir Français du Morbihan et de son adjoint.

Contact et renseignements en Mairie.



PONTIVY COMMUNAUTÉ

Bretagne Sud

INFO' SUP 2023



Le salon de l'Enseignement supérieur du Morbihan

Parc des Expositions
LANESTER | **JANVIER**

jeu.	ven.	sam.
26	27	28
9h-17h	9h-17h	9h-13h
13h-17h	13h-20h	

infosupbretagnesud.fr



Eteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est **10% d'économies d'électricité.**

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est **7% d'économies d'énergie par an.**

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE - LOCMINÉ

L'UTL du Pays de Locminé est une association dynamique qui permet à tous ses adhérents de s'instruire tout au long de la vie dans une ambiance conviviale et de lutter contre l'isolement des personnes. Elle est ouverte à tous, résidents de Locminé et de toutes les communes environnantes, dont Réguiny, sans condition d'âge, de formation, de diplôme ou de profession.

L'adhésion est de 30€ pour l'année 2022-2023 (septembre à Juin). Elle donne accès à toutes les conférences aux thèmes très variés.

Elle ouvre la participation aux voyages, sorties découvertes, voyages culturels et touristiques, spectacles et diverses activités à tarif groupe.

Les conférences du 1er semestre 2023. Possibilité d'adhérer avant la conférence.

12 Janvier – L'empathie dans la relation soignant-soigné.

Conférencier Charles CHALES, Professeur émérite Faculté de Rennes.

9 Février – Rencontre avec un photographe animalier.

Conférencier Jean Marie SEVENO.

9 Mars – L'administration pénitentiaire en France.

Conférencier Pierre LEMEE, chef d'établissement Maison d'arrêt de St Briec.

23 Mars – Les arbres sont-ils intelligents ?

Conférencier Mickael JEZEGOU technicien forestier.

Les conférences ont lieu à la salle de la Maillette à Locminé ou au cinéma le Club à Locminé.

Renseignement sur le site de l'UTL www.utldupaysdelocmine.fr

Les voyages : Bordeaux. Escapade de 4 jours du 19 au 22 mai 2023



Pour plus d'informations consulter le site www.utldupaysdelocmine.fr

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La sainte barbe a eu lieu le samedi 10 décembre au centre de secours en présence des élus après 3 années d'absence pour cause de Covid.

Après avoir présenté le Centre de secours composé de 33 sapeurs-pompiers (24 hommes et 9 femmes), Stéphane FANEN, Chef du Centre, a rappelé les différentes interventions réalisées au cours de l'année 2022 au nombre de 369 dont 198 pour de l'assistance à domicile, 28 en accidents routiers, 34 incendies et 9 opérations diverses.

Cette cérémonie fut marquée par plusieurs remises de grade ainsi que différentes médailles d'honneur des pompiers (photo ci-contre).



REPAS DU CCAS

Samedi 26 novembre, une centaine de personnes s'est retrouvée au repas annuel offert par le CCAS et confectionné par "Jo & Carmen". Après deux années marquées par la pandémie, nous retrouvons ce moment de rassemblement et de convivialité. Après l'accueil des participants de plus de 75 ans, Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont salué les personnes de plus de 90 ans qui ont participé au repas.

Les personnes qui n'ont pu venir recevront des bons d'achat distribués par les membres du CCAS.



CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

La traditionnelle cérémonie des voeux à l'attention de la population se déroulera le **dimanche 8 janvier à 11 heures à la salle multifonctions.**

Ce moment convivial, permet de faire le bilan et de découvrir les projets pour la future année à venir.

Venez nombreux.

